



RESPONSABILITÉ

La politique d'AL-West consiste à rechercher un bénéfice social concret (rendement) en plus du rendement 'normal', afin de respecter les principes d'égalité et de non-discrimination et de renforcer la cohésion sociale et la solidarité.

Plus précisément, nous nous efforçons d'assurer la diversité de notre personnel en termes de sexe, d'âge et de personnes souffrant de handicaps physiques. En outre, notre politique du personnel est axée sur l'emploi de personnes éloignées du marché du travail.

Grâce à cette politique, nous nous efforçons de créer des emplois de qualité et sociaux. Le rendement social vise à créer une société inclusive: les personnes sont au centre de nos préoccupations et nous pensons au long terme, aux opportunités et au potentiel.

COMPOSITION DU PERSONNEL

Il est important pour une société saine d'impliquer autant que possible chacun dans le processus de travail. AL-West s'efforce de constituer une main-d'œuvre dans laquelle tous les groupes sont proportionnellement représentés dans la société.

La répartition actuelle hommes-femmes au sein de la section AL-West est pratiquement égale. L'objectif est de maintenir une répartition équilibrée du nombre de collaborateurs au sein d'AL-West.

L'âge moyen à AL-West est de 42,5 ans. Ce chiffre est supérieur à la moyenne nationale de 41 ans. Notre politique consiste à attirer et à retenir les jeunes et les moins jeunes. Les jeunes quittant l'école ont la possibilité de commencer à leur niveau et d'évoluer en interne, même s'ils n'ont pas suivi une formation pertinente. Grâce à l'utilisation de différents horaires de travail (équipes), comme l'équipe de l'après-midi, les étudiants ont la possibilité de s'épanouir sur le marché du travail et AL-West est le premier pas dans cette direction.

Pour les employés plus âgés, l'objectif d'AL-West est d'élaborer une politique durable pour les personnes âgées (prête d'ici fin 2022).

Un handicap physique ne doit pas être un obstacle au sein d'AL-West. Toutes les salles sont accessibles aux fauteuils roulants et un ascenseur est disponible.



LA RÉINTÉGRATION DES PERSONNES AYANT UNE (PLUS GRANDE) DISTANCE AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le marché du travail s'adresse à tous. En tant qu'employeur et entrepreneur, AL-West assume sa responsabilité sociale en réduisant la distance qui sépare les groupes vulnérables du marché du travail. AL-West vise à ce qu'au moins 2% de son effectif total soit composé d'employés qui ont été réintégrés, en mettant l'accent sur les groupes ci-dessous. Afin de mettre en œuvre cette politique, nous travaillons avec les parties locales.

Bénéficiaires sur la base de:

- Loi sur le travail et l'aide sociale (WWB): apprentis dans le cadre de la filière de formation professionnelle (BOL) et de la filière d'orientation professionnelle (BBL), Association des entreprises sociales (VSO) et/ou écoles pratiques;
- Allocation de chômage (WW), chômeur depuis plus de 12 mois et/ou âgé de 50 ans ou plus;
- Allocation d'incapacité de travail (WIA), Reprise du travail pour les personnes partiellement handicapées (WGA), Loi sur l'assurance invalidité (travailleurs indépendants) (WAZ);
- Loi sur le travail et le soutien à l'emploi des jeunes handicapés (WAJONG);
- Loi sur l'aide au revenu des anciens travailleurs indépendants âgés et partiellement handicapés (IOAZ)/Loi sur l'aide au revenu des chômeurs âgés et partiellement handicapés (IOAW);
- Loi sur le travail social (WSW).

Les demandeurs d'emploi non bénéficiaires de prestations:

- Les personnes plus éloignées du marché du travail, c'est-à-dire les personnes qui sont au chômage depuis plus longtemps (plus de 12 mois, âgées de 50 ans ou plus) et/ou qui ne sont pas en mesure de trouver un emploi de manière indépendante sans aide à la réinsertion ou autre.

Les jeunes qui quittent prématurément l'école et les jeunes:

- Les jeunes qui quittent prématurément l'école et ceux dont les qualifications sont insuffisantes. Nous allons travailler avec EEGA Expertise pour offrir à ce groupe une place au sein d'AL-West.

Pour les missions/projets, nous les confierons, si possible, à une société ou une entreprise sociale. Par exemple, l'entretien de nos espaces extérieurs a été confié à Het Groenbedrijf (une coentreprise entre la municipalité de Deventer et KonnecteD). Afin de fixer des objectifs pour les années à venir, nous déterminerons cette année notre classement sur l'échelle de performance des entreprises sociales (PSO).

